



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU Du 10 janvier 2015

### ORDRE DU JOUR

- 1 – Bilan de la 1ère réunion des Grandes Régions
- 2 - AGEK
- 3 – AMO
- 4 - Enquête sur les valeurs éducatives
- 5 - Charte d'engagement du candidat
- 6 - Publication des activités EDSC
- 7 - Vote électronique AG 2015
- 8 - Dossier prud'hommes
- 9 - Courrier ASSA
- 10 - Transfert analytique CREI / autres commissions fédérales
- 11 – Spelunca
- 12 - Salaires / augmentation
- 13 - Congrès UIS 2021
- 14 - Courrier de Jacques Rieu

---

#### **1 – Bilan de la 1ère réunion des Grandes Régions**

Comme d'habitude, c'est la grande région Nord-Est qui fait face à notre première présentation. Les supports ont été appréciés par l'auditoire et les contributions des participants très éclairées. Jean-Pierre HOLVOET demande de l'aide, notamment par rapport aux respects des règles du Code du Sport. Il sera épaulé dans cette démarche par notre DTN.

Les modalités de scrutin seront détaillées, un tableau présentant les avantages et les inconvénients de chaque solution, réalisé par DTN. Pour les prochaines réunions de grandes régions et pour le prochain Conseil d'administration

Reste un point crucial : quelle formulation retenir pour définir les structures déconcentrées pour respecter la future organisation territoriale ? Il est convenu d'attendre la mise en place de cette réforme pour envisager une rédaction. En effet, notre Ministère de tutelle ne sait pas lui-même, aujourd'hui, quelle sera son organisation territoriale. Celle-ci devrait toutefois être aboutie fin mars 2015. Le contenu des nouveaux statuts se caleront sur cette organisation territoriale à venir et le RI en prévoira les modalités.

La prise en compte de la pratique via les structures professionnelles dans notre le fonctionnement institutionnel de la FFS a été bien acceptée, l'idée de moteur d'un développement lié à ceux-ci, semble acquise. Enfin, les modalités de conventionnement entre la FFS et les CSR ont été comprises par l'Assemblée. Le document support à ce conventionnement reste à écrire.

#### **2 - AGEK**

Conformément à la décision de l'instance d'appel disciplinaire, des contacts sont en cours pour mettre en œuvre la décision de la commission de discipline.



### 3 – AMO

“65 Millions d’observateurs” est un projet du Museum Histoire Naturel :

<http://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-23199-projet-mnhn-65mo.pdf>

« 65 millions d’observateurs » est un projet porté par le Muséum national d’Histoire naturelle (MNHN). Il repose sur un principe de système collaboratif, impliquant les citoyens dans des projets scientifiques, notamment sur les changements environnementaux. Déjà de nombreuses structures de toutes natures sont déjà partenaires du MNHN, comme des associations, collectivités, PME, laboratoires universitaires... Historiquement, les sciences participatives sont apparues dans le secteur scolaire (vigie nature école) puis ont mobilisé les citoyens sur leur temps de loisirs, et s’ouvrent maintenant aux secteurs professionnels. Le Ministère des sports souhaite se positionner comme un contributeur fiable (et incontournable) à la Recherche, notamment, via les sports de nature. C’est pourquoi, la mission développement durable du Ministère a sollicité quelques Fédérations, dont la FFS, via la DTN, pour devenir partenaire et rentrer dans le comité de pilotage de ce réseau.

La FFS a, tout intérêt, à faire partie de ce réseau. L’avis des commissions scientifique et environnement est très favorable. Nous sommes déjà impliqués dans des projets participatifs, nous pourrions ainsi faire valoir ces travaux, faire reconnaître notre expertise et consolider ainsi nos relations avec le MNHN.

Cela semble une démarche intéressante, en adéquation avec nos actions spéléo et nos perspectives de travail en canyon. Toutes les actions déjà menées par nos structures pourraient être mises en avant et servir d’expérience pour la suite (comptage, traçage, etc...). L’adhésion à ce projet permettrait au moins de valoriser notre pratique au sein du milieu scientifique.

Le projet n’en est qu’à ses débuts mais la Fédération peut se positionner comme susceptible d’être intéressée avant d’apporter une réponse ferme, vis-à-vis de notre implication dans ce projet. Une première réunion devrait avoir lieu fin janvier - début février.

#### **Décision :**

Le bureau est, favorable à ce projet et en confie la gestion à Claire Lagache et au pôle Patrimoine.

### 4 - Enquête sur les valeurs éducatives

Au mois de septembre 2015, un colloque sera organisé entre les Ministères des Sports, de l’Agriculture et de l’Éducation nationale, à propos des activités de Sport de nature à l’École. Il concernera l’enseignement primaire et l’enseignement secondaire : collèges et lycées.

Des exemples de projets purement EPS ou pluridisciplinaires seront mis en avant pour illustrer les valeurs éducatives des Sports de nature dont la spéléologie.

Pendant trois jours, seront abordées toutes les problématiques liées aux enjeux et à la mise en place des projets éducatifs avec, comme support, les Sports de nature. A ce colloque, seront présents les autorités des différents Ministères y compris les Inspecteurs généraux de l’Éducation nationale. Même si plusieurs textes relatifs à l’organisation de la pratique des sports de nature en milieu scolaire ont été publiés, ces dernières années au BO de l’EN, la référence incontournable reste la circulaire parue au BO du 23 Septembre 1999. Malheureusement, ces textes ne sont pas toujours interprétés de la même manière par les rectorats, les services départementaux de l’EN ou les chefs d’établissement, ce qui peut générer des difficultés dans la mise en œuvre de projet spéléologique.

La Direction Technique Nationale de la Fédération doit réaliser une cartographie, à l’échelle de la France, afin de visualiser les territoires sur lesquels la spéléologie s’organise simplement, ceux pour lesquels, il est plus complexe de mettre en œuvre une collaboration et bien sûr d’identifier les départements où la spéléologie est encore interdite. A partir de ce recensement, le Ministère de l’EN



apportera, lors du colloque, une réponse concrète aux difficultés rencontrées en donnant de nouvelles directives aux recteurs et aux DASEN.

Pour la communauté spéléo, bénévoles de la FFS ou professionnels, ce colloque est l'occasion de mettre en avant les valeurs éducatives de la spéléologie et de faire connaître son savoir-faire en matière d'organisation de la pratique. Une pareille opportunité ne se reproduira pas de sitôt.

Afin de pouvoir présenter un inventaire complet des bonnes pratiques et des freins à la pratique de la spéléologie en milieu scolaire, un questionnaire conçu par la DTN, adressé à l'ensemble de nos structures, est à renvoyer à José MULOT : jose.mulot@ffspeleo.fr.

#### **5 - Charte d'engagement du candidat**

Les derniers échanges sur la liste « gecdscsr » sont évoqués. Le bureau maintient le fait que le Conseil d'administration peut parfaitement définir ses règles de fonctionnement. Cette charte sera insérée dans la réforme de nos textes réglementaires.

Une demande de modification de la charte proposée lors de la réunion de grande région sera soumise au prochain Conseil d'administration (dans le passage sur l'engagement moral, remplacer le verbe « défendre » par « appliquer »).

#### **6 - Publication des activités EDSC**

Il a été rappelé aux EDSC, par messagerie, que les comptes rendus d'activités des EDSC devaient respecter une certaine forme. En effet, les informations publiées sur les « réseaux sociaux » ne peuvent être maîtrisées une fois qu'elles ont été éditées. Lorsqu'elles sont sorties de leur contexte, elles peuvent être interpréter et nuire à leurs auteurs.

#### **7 - Vote électronique AG 2015**

Le prestataire retenu pour l'Assemblée Générale 2015 sera le même que celui qui a fait la prestation lors de l'AG 2014 ensoleillée de l'Isle sur le Doubs est à nouveau retenu (2 381,52 €).

#### **8 - Dossier prud'hommes**

Le dossier en cours sera jugé en audience, ce vendredi 16 janvier 2016. Malgré le transfert tardif du mémoire en réponse de la demanderesse, le bureau souhaite ne pas demander de report.

NDLR : en raison de la grève des greffiers, l'audience est reportée au 9 octobre 2015.

#### **9 - Courrier ASSA**

Ce club des Alpes de Haute Provence interpelle le bureau sur les difficultés qu'il rencontre dans l'utilisation d'AVEN. Une réponse spécifique sera apportée à ce courrier.

#### **10 - Transfert analytique CREI / autres commissions fédérales**

Suite à la demande d'une commission de traiter un transfert analytique du budget d'une action, conformément à une précédente décision du Conseil d'administration, il sera rappelé à l'ensemble des commissions porteuses d'actions (EFS, EFC, EFPS, SSF) que les budgets « Relations Internationales » restent dans leur budget de commission et que les fiches de transfert analytique n'ont plus lieu d'être. Ceci ne doit pas empêcher, bien au contraire, de mettre en place des procédures de transmissions d'information.

Les trésoriers devront proposer un circuit de traitement dans le nouveau règlement financier.



## 11 – Spelunca

La constitution d'une équipe de traducteur (en anglais) est en cours. Cette équipe sera amenée à traduire un résumé, en anglais, des articles de fond, publiés dans Spelunca. Les auteurs de ces articles devront rédiger eux-mêmes le résumé à traduire. Cette action fait suite au constat que Spelunca est la seule publication spéléologique européenne sans « abstract » en anglais, pénalisant probablement son volume de vente.

### Décision :

La mise en place de cette évolution est confiée à Jean-Jacques BONDOUX,

Contenu du Spelunca 137 à prévoir : Appel candidature, résumé du Conseil d'Administration de décembre, publicité pour le congrès 2015, le calendrier des stages (sera publié sous forme de poster), compte rendu de la soirée FEMIX sport, article sur l'expo HAITI, article sur le Salon de la plongée.

## 12 - Salaires / augmentation

Les données seront collectées et présentées à la réunion téléphonique du Bureau du 25 février afin d'étudier une éventuelle augmentation des salaires en 2015 (au-delà de l'indexation automatique sur le coût de la vie). Une règle devra être écrite et soumise pour approbation au Conseil d'administration.

## 13 - Congrès UIS 2021

Le CSR et le CDS 69 continuent à constituer le dossier de candidature. Le site lyonnais (le Double Mix : <http://www.doublemixte.com/>) sur le campus de l'université Lyon 1 qui pourrait accueillir le Congrès UIS 2021 a été visité par la Présidente, le président du CDS et du CSR. Son organisation permettrait sans problème d'accueillir les congressistes.

## 14 - Courrier de Jacques Rieu

Il ne sera pas donné suite à la demande écrite de Jacques RIEU, de participer à la réalisation d'un inventaire des prêtres spéléologiques, archéologues, etc...

